



African
Parliamentarians
Forum for
Population and Development

Diálogo de parlamentarios africanos y asiáticos hacia la CIPD30 y el AADP10

24-26 De Octubre,
Kigali, Ruanda

INTRODUCCIÓN

Le Forum parlementaire africain sur la population et le développement (FPA), en partenariat avec l'Association asiatique pour la population et le développement (APDA) et l'hôte, le Parlement du Rwanda, a organisé la réunion des parlementaires africains et asiatiques en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement (ICDP)30 et la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AAPDD) 10 qui s'est déroulé à Kigali, au Rwanda, du 24 au 26 octobre 2023, avec le soutien du Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (ESARO) du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Fonds fiduciaire du Japon (JTF).

La réunion de Kigali visait à examiner et à renouveler les aspirations à l'égard de l'agenda de la CIPD et à promouvoir l'intégration du Programme d'action de la CIPD (PA) dans les lois et politiques nationales, à partager et à en apprendre davantage sur les initiatives, les expériences et les outils qui feraient progresser efficacement la législation et mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD et de Maputo.

La réunion de Kigali avait à l'esprit qu'en 2024, le monde commémorerait les 30 ans de la CIPD historique au Caire, en Égypte, qui s'est tenue en 1994, et son engagement en faveur d'un développement centré sur l'être humain, de la paix, de l'égalité des droits et des choix des populations. En Afrique, ces obligations ont été avancées grâce à la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AAPDD) de 2013, qui a fourni des recommandations spécifiques à la région sur la population et le développement et des lignes directrices pour la mise en œuvre complète du Programme d'action de la CIPD. Avec quatre-vingt-huit (88) engagements dans sept (07) domaines, à savoir: (i) dignité et égalité, (ii) santé, (iii) lieu et mobilité, (iv) gouvernance, (v) données et statistiques, (vi) la coopération internationale et (vii) les partenariats, l'AAPDD a été au centre des plans, politiques et programmes nationaux de développement. Par conséquent, en 2023, cela fera dix (10) ans que la réunion d'Addis-Abeba et la réunion de Kigali ont été l'occasion de passer en revue ce qui a été acquis depuis lors, quels ont été les défis pour atteindre les objectifs et élaborer des plans pour accélérer les réalisations là où le développement a été atteint.

PREMIER JOUR: RÉUNION, 24 OCTOBRE 2023

1. SÉANCE D'OUVERTURE

1.1 Discours de bienvenue de l'honorable Dr Abdul Rashid Hassan Pelpuo, député du Ghana; Président du Forum Parlementaire Africain sur la Population et le Développement (FPA)

L'honorable Pelpuo a reconnu la présence de la très honorable Mme Donatile Mukabalisa, Présidente du Parlement rwandais, Mme Yukako Ochi, Chef de

mission adjoint, chargé d'affaires ou ambassadeur par intérim du Japon au Rwanda et M. Kwabena Asante-Ntiamoah, représentant national du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), du bureau du Rwanda, de l'Association asiatique pour le développement de la population (APDA) et de l'International Federation for the Family Planning (IPPF).

L'honorable Pelpuo a déclaré qu'il était heureux de s'adresser à la réunion des parlementaires de Kigali alors que les membres se réunissaient pour discuter

des progrès réalisés pour respecter les engagements envers l'ICDP30 et l'AADPD10. Il a indiqué que l'exécutif du FPA a choisi Kigali, au Rwanda, pour accueillir la réunion de cette année, sur la base d'un consensus. Il a expliqué que le Rwanda avait été exemplaire dans la mise en œuvre des questions liées aux populations clés et qu'il serait utile aux Membres de savoir ce que le Rwanda faisait à cet égard. Il est donc reconnaissant que Madame la Présidente ait accepté d'ouvrir officiellement la réunion des parlementaires de Kigali et lui demande de remercier le gouvernement du Rwanda d'avoir accepté d'accueillir la réunion.

L'honorable Pelpuo a déclaré que les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la CIPD et de l'AADPD par différents pays dans la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD. Il a en outre réitéré qu'il était nécessaire de générer une voix commune parmi les pays africains. Politiques au sein de leurs pays et régions.

Il a raconté comment l'Afrique était issue d'une histoire de combats, renversant le pouvoir de domination des maîtres coloniaux et avait ensuite reçu l'autorité de gérer ses propres affaires. Cependant, en cours de route, quelque chose s'est mal passé. L'Afrique a commencé à mendier et n'a eu aucune initiative propre malgré toutes les richesses trouvées en Afrique. En 2023, l'Afrique comptait encore parmi les populations les plus pauvres du monde. Il a déclaré que cette tendance devrait changer ou être inversée.

L'honorable Pelpuo a déclaré que l'exécutif du FPA a mené plusieurs activités depuis son élection à Addis-Abeba en 2022. Avec l'aide de financement du APDA, en août 2023, une équipe de quatre (4) membres composée du président de la FPA (Ghana), du vice-président (Kenya), d'un membre du Sénégal et d'un membre

de Djibouti s'est réunie à Dar-es-Salaam pour rédiger une Constitution et examiner le projet de plan stratégique de la FPA qui a été présenté à l'Assemblée générale de la FPA lors de la réunion d'Addis-Abeba 2022. La réunion de Dar s'est conclue comme suit:

1. Convenu d'établir un Secrétariat au Ghana en tant que Bureau Afrique du FPA;
2. Embaucher un directeur financier et ouvrir un compte bancaire pour FPA;
3. Rédiger un plan stratégique pour le FPA et
4. Réunion de l'exécutif du FPA en Ouganda pour formaliser ce qui précède.

Le président a encouragé les membres à demander à leurs gouvernements de soutenir financièrement le FPA, car il n'y avait pas encore de financement pour mener à bien certaines des activités du FPA. Cependant, il a été convenu que pour accélérer la mise en œuvre des activités du FPA, le siège du FPA serait hébergé à Accra, au Ghana. Il était également prévu que la prochaine réunion Afrique-Asie se tienne à Accra.

En avril 2023, une réunion a eu lieu au Japon pour que l'exécutif de la FPA rencontre des collègues de l'APDA et participe également à la Conférence mondiale des parlementaires sur la population et le développement en vue du sommet du G7 à Hiroshima. L'exécutif de la FPA était dirigé par l'honorable Frederick Outa, député, vice-président de la FPA et comprenait l'honorable Mme Pemmy Castelina, députée d'Afrique du Sud et l'honorable Hassan Omar, député de Djibouti.

L'honorable Pelpuo a remercié le Bureau de l'UNFPA pour l'Afrique orientale et australe (UNFPA-ESARO) pour ses

ressources humaines et son soutien financier et a terminé en encourageant les membres à profiter de la réunion pour apprendre les uns des autres et ainsi accélérer la mise en œuvre des engagements de la CIPD30 et de l'AADPD10.

1.2 Messages de soutien

i. **Mme Yukako Ochi**, Chef de mission adjointe, chargée d'affaires par intérim, ambassadrice du Japon au Rwanda

Mme Ochi a déclaré que le monde avait été confronté à des défis en termes de covid19, de changement climatique, de maladies et de conflits dans un passé récent et que la population mondiale était estimée à sept (7) milliards d'ici 2050. Elle a déclaré que l'Afrique était confrontée à des défis particuliers. défis de développement qui doivent être relevés. Concernant l'Asie, elle a déclaré que le taux de natalité était en baisse au Japon et dans d'autres pays asiatiques, ce qui posait des problèmes de développement uniques dans ce pays.

Elle a félicité le Rwanda d'avoir accueilli la réunion de Kigali en collaboration avec l'IPPF, le FNUAP et le Fonds fiduciaire japonais. Elle a déclaré que cela faisait 10 ans que les pays africains avaient adopté l'AADPD en Éthiopie en 2013, qui fournissait des orientations spécifiques à la région dans la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD. L'AADPD a été une initiative pour mettre en œuvre la CIPD qui a jeté les bases d'un développement et d'un programme d'action centrés sur les personnes pour les gouvernements, les organisations de la société civile (OSC) et d'autres partenaires de coopération.

Elle a déclaré que le développement centré sur l'humain était la priorité du Japon en matière de développement et qu'il était nécessaire d'accélérer les efforts pour atteindre les objectifs

de développement durable (ODD). Elle a déclaré qu'à titre d'exemple, le gouvernement du Japon menait les activités de développement suivantes au Rwanda:

1. Programmes de sensibilisation aux droits en matière de reproduction sexuelle et de santé (SDSR) et à la violence basée sur le genre (VBG) dans les camps de réfugiés en collaboration avec l'UNFPA; et
2. Fournir un approvisionnement en eau de qualité: et
3. Améliorer les soins maternels et infantiles.

Elle a déclaré que le Japon continuerait de contribuer à une approche sociale centrée sur l'humain dans la résolution des problèmes de population à l'échelle mondiale.

ii. **M. Kwabena Asante-Ntiamoah**,
Représentant pays de l'UNFPA Rwanda

M. Ntiamoah a déclaré qu'il délivrait un message de l'UNFPA Rwanda. Il a déclaré que le rôle des parlementaires était important dans la réalisation du programme d'action de l'AADPD, de la CIPD30, des ODD et de l'Agenda 2063. En 1994 au Caire, le programme d'action de la CIPD a été approuvé parmi de nombreuses questions de population ainsi que le programme d'action SDSR. En 2013, lors de la réunion d'Addis-Abeba, l'Afrique a adopté le programme d'action de l'AADPD pour les parlementaires africains afin de trouver ses propres solutions pour l'Afrique. Il était donc nécessaire que les députés continuent à faire leur part pour mettre en œuvre les engagements de l'AADPD dans leurs pays d'origine.

En avril 2023, un examen a commencé pour examiner la mise en œuvre de la CIPD au cours des 30 dernières années jusqu'en 2024 et réaliser l'examen

décennal de l'AADPD pour l'Afrique. L'UNFPA a félicité les parlementaires africains sur les sujets suivants:

Assurer la surveillance et la responsabilité de leurs gouvernements, la représentation de leurs citoyens et l'approbation du budget national.

Il a déclaré qu'en novembre 2023, à Lusaka, en Zambie, une réunion serait organisée par un comité technique sur la santé pour examiner les progrès réalisés sur l'AADPD et toutes les questions en suspens sur les questions de santé des femmes et des jeunes.

Il a rappelé aux participants que l'évolution démographique en Afrique est la suivante:

- i. 42 % de la population africaine avait moins de 50 ans; et cela
- ii. Les jeunes âgés de 10 à 34 ans représentaient 33 % de la population africaine.

« Dans l'Afrique que nous voulons », M. Ntiamoah a déclaré qu'il était nécessaire d'investir dans la jeunesse: dans cette transition démographique des soutiens de famille plus âgés vers l'autonomisation de la jeune génération, il était nécessaire d'investir de manière intelligente. Il a dit que les jeunes avaient soif de changement.

Il a rappelé aux Membres que malgré les progrès réalisés dans certains domaines, la violence sexiste, les mutilations génitales féminines (MGF) et les grossesses adolescentes restaient une préoccupation en Afrique de l'Est, de l'Ouest et australe. Les filles de moins de 18 ans étaient encore mariées en Afrique centrale et occidentale

Il a noté que les nouvelles infections au VIH avaient diminué de 20 % en Afrique depuis 2010. Malgré ces progrès, la plupart

des nouvelles infections concernaient des jeunes.

Il a souligné la nécessité de lutter contre la pauvreté multidimensionnelle.

Il a déclaré que l'augmentation des conflits affectait le développement au Mozambique, en République démocratique du Congo et au Niger, entraînant le déplacement des populations.

Le changement climatique en termes de cyclones a également entraîné un ralentissement des progrès dans la mise en œuvre de la CIPD, de l'AADPD et du SGDS *dans l'Afrique que nous voulons*.

Il espérait donc que le Dialogue sur le Rwanda aboutirait aux résultats suivants:

1. Amplifier le plaidoyer fondé sur des preuves;
2. Renforcer la surveillance et la responsabilité
3. Promouvoir des actions législatives: si des politiques-cadres étaient mises en œuvre en Afrique, des progrès seraient constatés; et
4. Budgétisation appropriée basée sur des données probantes avec des interventions à fort impact.

Il a déclaré que l'UNFPA continuerait de coopérer avec le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement (FPA), l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) et le Parlement panafricain (PAP) pour soutenir la mise en œuvre des engagements de la CIPD d'ici 2030 et de l'Agenda. 2063.

Il a terminé en déclarant que les députés d'Asie et d'Afrique s'efforçaient ensemble d'atteindre les objectifs démographiques visés et qu'il était nécessaire de contribuer à garantir la mise en œuvre des SDRS en Afrique.

1.3 Déclaration officielle d'ouverture: La très honorable Mme Donatille Mukabalisa, Présidente de la Chambre des députés, Rwanda

L'honorable Président a souhaité la bienvenue à tous les invités au Rwanda. Elle a remercié tous ceux qui se sont exprimés avant son discours, ce qui a donné le ton aux discussions qui suivront lors de la réunion de Kigali. Elle a exprimé sa gratitude aux organisateurs d'avoir choisi le Rwanda pour accueillir cette réunion. Elle espérait que tous les Membres bénéficieraient d'informations au cours des discussions.

Concernant les engagements de la CIPD et de l'AADPD, elle a invité les membres du Parlement à réfléchir aux questions suivantes:

- i. Quelles ont été nos réalisations?
- ii. Quels ont été nos défis?
- iii. Quel est notre rôle en tant que parlementaires?

Elle a déclaré que les députés devaient élaborer et façonner des lois adaptées à la population et au développement et examiner leur impact sur la vie des citoyens. Elle a donné l'exemple du Parlement du Rwanda dont le principal outil de défense des questions de population était le Réseau des parlementaires rwandais sur la population et le développement (RPNPD), créé en 2003.

En 1994, lors de la réunion d'Égypte: SDSR, environnement, questions de jeunesse et de femmes. De même, des lois sensibles au genre ont été votées.

Elle était donc heureuse de constater que lors de la réunion de Kigali, un temps avait été réservé dans l'après-midi pour discuter des questions relatives aux femmes et a exhorté la réunion à examiner les

réalisations en matière de genre.

Au Rwanda, par exemple, un projet de loi d'initiative parlementaire sur les SDSR a considérablement réduit la mortalité maternelle et infantile de 227/100 000 (2002) à 40/100 000 en 2022. L'accès des femmes aux établissements de soins de santé est passé de 27 % en 2002 à 93 % en 2022. Elle a également déclaré que le ministère de l'Éducation avait créé des environnements sains pour les enseignants et les élèves et des directives spéciales pour les écolières concernant la menstruation.

L'Honorable Président a déclaré que la réunion de Kigali était une plate-forme pour partager les meilleures pratiques et apprendre des expériences de chacun des pays afin d'accélérer la mise en œuvre des engagements de la CIPD et de l'AAPD. Elle a donc exhorté les députés à participer activement à la réunion.

Elle a remercié le président de la FPA pour ses remarques, l'ambassade du Japon au Rwanda et l'Association asiatique pour la population et le développement pour leur aide dans l'organisation de la réunion de Kigali.

Elle a souhaité aux députés des délibérations fructueuses et a terminé en déclarant officiellement ouverte la réunion de Kigali.

1.4 Panel de haut niveau sur le rôle des parlementaires:

(rôles représentatifs, législatifs, budgétaires, de surveillance et d'influence de l'opinion publique) sur la mise en œuvre de la CIPD30 et de l'AADPD pour le développement durable

1. Hon Simon Moabi, Botswana, représentant du Parlement panafricain (PAP):

L'hon. Moabi a déclaré qu'il représentait le

PAP, un organe de l'Union africaine basé à Midrand, en Afrique du Sud. Il a déclaré que les objectifs du PAP sont les suivants:

- i. Faciliter et superviser les politiques de l'UA;
- ii. Promouvoir les droits de l'homme et la démocratie en Afrique;
- iii. Maintenir la bonne gouvernance et la transparence; et
- iv. Plaider pour le développement en Afrique.

Il a également rappelé aux députés leurs rôles comme suit:

- i. Représenter les gens dans leurs circonscriptions;
- ii. Rôle de surveillance, par exemple, dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile; et
- iii. Approuver les budgets nationaux pour le développement: règles et élaboration des politiques.

Il a indiqué qu'il existe des commissions au sein du PAP et que ces commissions sont une réplique et le moteur des commissions parlementaires, dans les parlements nationaux respectifs. Il a déclaré que l'article 26 explique le rôle des comités du PAP.

Il a exhorté ses collègues parlementaires sur la nécessité d'impliquer la société civile, car cela est crucial dans la mise en œuvre de la CIPD30 et de l'AADPD10. Il a déclaré qu'il était important d'impliquer la société civile et les ONG car elles sont sur le terrain, sont conscientes des besoins des populations et peuvent aider les députés à formuler des politiques et des lois à débattre et à adopter.

2. Hon Rosie Bistoquet, Seychelles (Présidente de la SADCPF)

Commission du développement humain et social et des programmes spéciaux)

Elle a déclaré qu'après plus de 25 ans depuis 1994, les parlementaires africains ont encore du mal à mettre en œuvre les engagements de la CIPD et de l'AADPD. Elle a déclaré que le manque de leadership politique concerté dans le domaine des SDRS avait contribué au ralentissement de la mise en œuvre de certains engagements.

Le 10 octobre 2023, le monde a commémoré la Journée mondiale de l'alimentation. Cependant, l'Afrique australe souffre toujours de malnutrition. La sécurité alimentaire s'en trouve donc affectée, ce qui menace à son tour la paix et la sécurité.

Elle a également déclaré que les maladies transmissibles telles que le VIH/SIDA restaient préoccupantes en Afrique et que d'autres affections telles que la fistule obstétricale (connexion anormale entre le rectum et le vagin) affectaient de nombreuses femmes dans le monde.

À cet égard, la loi modèle régionale de la SADCPF a changé la donne pour mettre en œuvre les questions de SDRS telles que la loi modèle sur « l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés » et la loi modèle sur la « violence basée sur le genre ».

Elle a rappelé aux députés qu'ils étaient les voix des femmes enceintes, des LGBTI, des jeunes, des orphelins du travail des enfants ou de cette mère célibataire qui n'avait pas les moyens d'acheter de la nourriture à table pour ses enfants. Elle a déclaré que l'utilisation de contraceptifs soulevait des problèmes avec certaines normes culturelles traditionnelles.

Concernant la gestion des finances publiques, elle a déclaré qu'il était

nécessaire de lier les budgets parlementaires consacrés aux questions de population aux budgets nationaux.

Concernant la lutte contre la corruption, elle a déclaré que l'analyse comparative était nécessaire à l'harmonisation de l'Afrique. Par exemple, l'âge légal du mariage devrait être de 18 ans en Afrique.

En 2023, les parlements devaient être plus ciblés et orientés pour atteindre les objectifs et les partenaires de coopération devaient aider les parlementaires africains à atteindre les objectifs de développement démographique. Elle a donné l'exemple de l'Ouganda, où les grossesses chez les adolescentes étaient liées à des défis économiques. Si ces adolescentes étaient économiquement autonomes, elles seraient moins tentées de se laisser tenter sexuellement pour de l'argent, au risque de tomber enceintes.

3. Honorable Ambassadrice Fatuma Ndongiza, Rwanda, Représentante de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA)

Elle a commencé par déclarer que l'EALA a été créée en vertu de l'article 49 de la Constitution de l'EALA par les parlements d'Afrique de l'Est pour relever les défis communs dans la région de l'Afrique de l'Est. Elle a déclaré que les droits des personnes étaient au centre du développement. Les droits reproductifs en particulier aident les femmes et les filles.

Lorsque cent soixante-dix-neuf (179) gouvernements se sont réunis au Caire il y a 29 ans (1994), des engagements politiques de haut niveau ont été pris. Puis en 2019,

Vingt-cinq ans après le sommet du Caire, le sommet de révision de la CIPD à Nairobi a incité les États membres d'Afrique de l'Est à augmenter leurs budgets de santé.

Suite à cette augmentation, certains pays se portent bien, mais d'autres moins bien. Il était donc nécessaire de disposer de données qualitatives pour montrer où des progrès ont été réalisés ou non. À cet égard, la SADCPF pourrait aider à établir des références dans la collecte de données auprès des États membres. Dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, la population était d'environ 300 millions d'habitants et l'EALA suivait les 4 piliers de l'intégration de l'Union africaine, à savoir:

- i. emploi et entrepreneuriat;
- ii. **éducation et développement des compétences;**
- iii. santé et bien-être; et
- iv. droits, gouvernance et autonomisation des jeunes

Elle a conclu qu'il était nécessaire que les pays membres du FAP se mettent d'accord sur le processus de mise en œuvre, sinon il n'y aurait pas de mise en œuvre des engagements.

4. L'honorable Frederick Outa, député du Kenya, vice-président de la FAP

Hon Outa a commencé par demander ce que l'EALA avait fait dans la mise en œuvre de la CIPD. Il a indiqué que l'EALA avait adopté quatre-vingt-cinq (85) textes législatifs liés au commerce, à la santé, etc. de la CIPD dans dix-sept (17) domaines de coopération.

La Communauté d'Afrique de l'Est, en ce qui concerne le VIH/SIDA, protège ses citoyens contre toutes les formes de discrimination. Il existe également un projet de loi interdisant les mutilations génitales féminines. Il y a également eu une audience publique concernant un projet de loi de l'EALA lié à la SDR. L'une des questions est l'interdiction des pratiques nocives en matière de santé. Par exemple (MGF). Dans ce domaine, les

défis culturels et religieux n'ont pas aidé les députés à mettre en œuvre le projet de loi SDSR. Ces normes culturelles/religieuses ont entravé la formulation et la mise en œuvre de la CIPD/SDSR. Contrôle budgétaire: sous-financement des programmes – budgets sensibles au genre; principes d'une communauté centrée sur les personnes

Hon Outa a déclaré que si les députés n'étaient pas conscients des questions liées à la CIPD, ils ne pourraient pas les mettre en œuvre. Il a également suggéré que les députés devraient essayer de rencontrer les dirigeants religieux et traditionnels pour les aider à sensibiliser la population à soutenir un projet de loi particulier. Faites-les prendre conscience.) Par exemple, au Rwanda: L'âge du mariage est de 21 ans et non de 18 ans comme certains pays de l'EALA. Les filles peuvent ainsi rester plus longtemps à l'école. Cependant, il était nécessaire d'harmoniser cet âge du mariage dans tous les pays africains.

DISCUSSION EN PLÉNIÈRE

Le président de la session, l'honorable Anthony Akol, a demandé aux membres ce qu'ils avaient fait depuis la déclaration d'Addis-Abeba afin de stimuler la discussion sur les trois présentations:

L'hon. Amb. Fatuma Ndangiza, Tanzanie, a demandé quel avait été l'impact des résolutions adoptées par l'Assemblée de l'EALA, puisque les ministres étaient également membres d'office du Parlement. Elle s'est dite préoccupée par le sort des personnes handicapées ainsi que par les LGBT, car il est nécessaire de les inclure dans le programme stratégique de mise en œuvre de l'Agenda Afrique, afin que le continent ne laisse personne de côté.

L'honorable Aboubakary Ngaide, du Sénégal, a déclaré qu'il n'y avait actuellement aucune communication sur les méthodes modernes de traitement des questions d'immigration. Nous n'entendons pas grand-chose de la part du PAP ou de l'UA sur ce qu'ils font sur cette question.

L'honorable Marie Rose, du Cameroun, a parlé des personnes handicapées et s'est demandé si l'on faisait suffisamment pour elles. Elle a également soulevé la question des personnes ayant une orientation sexuelle différente. Il n'existe aucun document juridiquement contraignant à ce sujet. En outre, que dit le PAP sur les coups d'État, les viols et les guerres dans certaines régions d'Afrique?

L'honorable Elvis Donkoh, du Ghana, a suggéré que les chefs religieux et traditionnels soient impliqués dès le début du processus législatif visant à freiner les mariages précoces, les mutilations génitales féminines et à encourager les femmes enceintes à accoucher dans les cliniques. L'Union africaine a également approuvé le modèle visant à criminaliser la mutilation génitale féminine, qui sera efficace si les parlementaires s'associent aux chefs traditionnels et religieux pour lutter contre ces vices.

Hon Moabi, Botswana et Le représentant du PAP a demandé aux membres du Parlement s'ils avaient un exemple de la manière dont les résolutions du PAP sont mises en œuvre par les États membres et s'il y avait eu des progrès par les États membres.

L'honorable Majur Babur Ajal, Soudan du Sud, a indiqué que le Soudan du Sud était Nous essayons de rattraper notre retard en essayant d'introduire un projet de loi sur l'avortement qui inclura la sensibilisation des chefs religieux aux avantages et aux inconvénients de ce projet de loi. Hon Ajal a déclaré que le forum parlementaire Afrique/Asie, à travers la réunion de

Kigali, aidait les membres à atteindre leurs objectifs nationaux.

L'honorable Issa Mardo Djibir, Tchad, a déclaré que dans un contexte de conflit, il était nécessaire de parvenir à la mise en œuvre des questions nationalistes/patriotes. Cependant, le défi était de savoir comment les membres du Parlement pourraient opérationnaliser ou voter afin de mettre en œuvre leurs engagements. Pour qu'un pays puisse appliquer toutes ses lois, il faut un engagement. Il a également demandé comment les pays de la région pourraient harmoniser l'âge du mariage afin que les filles puissent d'abord terminer leurs études. Il a également signalé qu'il y avait des millions de réfugiés soudanais au Tchad et qu'il s'agissait d'un problème de population auquel il fallait s'attaquer.

L'honorable Outa, du Kenya, a encouragé les membres à rencontrer les dirigeants religieux et traditionnels pour les sensibiliser et les sensibiliser à soutenir un projet de loi tel que celui mentionné par l'honorable Ajal du Soudan du Sud. Il a également reconnu qu'il était nécessaire que l'Afrique harmonise l'âge du mariage.

En réponse aux questions du PAP, Hon Moabi, le représentant du Parlement panafricain (PAP) a déclaré que un organe consultatif, le PAP, préconisait « de faire taire les armes » dans les zones déchirées par la guerre en Afrique. En termes de résolutions, le PAP n'est pas un organe législatif, il est uniquement consultatif. Au sein du PAP, il existe des comités qui collectent des données nationales, puis conseillent sur un plan d'action. Il a exhorté les parlements et les partenaires à aider le PAP à mettre en œuvre les résolutions. Il espère que les résolutions deviendront des projets de loi, car l'élévation d'une résolution au rang de projet de loi est une réussite. L'honorable Moabi a également déclaré qu'il fallait également promouvoir le plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix;

l'exécution des résolutions et la mise en œuvre des engagements de la ICDP et de l'AADPD.

En termes de représentation des femmes dans les parlements d'Afrique de l'Est, les pays se situent à différents niveaux, à l'exception de la Communauté EALA. La moyenne est d'environ 30% en Afrique. Kenya 28 %, Soudan du Sud 29 %; Tanzanie 26%. Rwanda 61,3 %. Par conséquent, davantage de travail doit être fait dans d'autres parlements pour imiter le Rwanda en termes de parité entre les sexes. Il a souligné qu'en Afrique, il n'y a qu'une seule femme présidente, la chef de l'État de Tanzanie, Son Excellence Mme Samia Suluhu.

L'honorable Mme Madina, du Rwanda, a déclaré qu'au Rwanda, le mandat du président et des députés (députés) est de 5 ans. Elle a suggéré qu'en Afrique, les députés devraient harmoniser les lois. Au Rwanda, le mariage est fixé à 21 ans pour permettre aux filles d'aller à l'école et de terminer leurs études supérieures, et le mariage civil est monogame.

L'honorable Mme Marie Rose, Cameroun, a observé qu'en Afrique, l'EALA était plus active que les autres parlements régionaux et a demandé si l'EALA partageait ses lois dans tous les États membres pour que les autres pays puissent en prendre connaissance, afin que des questions telles que l'harmonisation de l'âge du mariage puissent également se poser dans d'autres régions. En effet, les parlements régionaux ont des lois uniques. Par exemple, dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le mariage polygame est autorisé par la loi islamique et certaines sociétés traditionnelles.

2.0 SESSION 2: Processus d'examen de la CIPD30 et Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AAPDD10): le travail inachevé et la voie à suivre

2.1 Mise à jour mondiale: M. Jyoti Tewari

– **UNFPA, Afrique du Sud**, présenté au nom de M. Ragaa Said, conseiller en partenariats stratégiques pour les organisations de la société civile (OSC) et les parlementaires, UNFPA

M. Said a fait une mise à jour globale en disant ce qui suit:

- i. 800 femmes meurent chaque jour pendant la grossesse ou l'accouchement : (1 femme toutes les 2 minutes) ;
- ii. Près d'un quart de milliard de femmes en âge de procréer n'ont pas accès aux contraceptifs modernes;
- iii. 1/3 des femmes sont victimes de violence au cours de leur vie;
- iv. 39 000 filles par jour sont contraintes de se marier avant 18 ans;
- v. Droits et choix des jeunes; et
- vi. Pratiques néfastes: 3 Million de filles risquent de subir des MGF chaque année.

Sur la base de plus de 50 rapports nationaux africains et d'un rapport continental.

M. Raaga a indiqué les progrès réalisés sur quatre-vingt-huit (88) engagements en Afrique lors de la revue ICPD@25/AAPDD +5 en 2019 comme suit:

- I. Les décès maternels ont été réduits de plus de 50 % en Afrique;
- II. Grossesse chez les adolescentes: 92 naissances ont lieu pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, ce qui les empêche de réaliser leur plein potentiel; et
- III. En Afrique, 36 femmes sur 100 ont subi des violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie; et
- IV. Plus d'un tiers de la population mondiale déplacée se trouve en

Afrique.

Il a indiqué qu'il y aurait une réunion de suivi à Lusaka, en Zambie, du 7 au 10 novembre 2023, entre le Comité africain d'experts en population (APEC) et les ministres en charge de la population, sur l'examen décennal de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population. et Développement. La Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement a été adoptée par les ministres africains lors de la Conférence de la région Afrique sur la population et le développement qui s'est tenue à Addis-Abeba les 3 et 4 octobre 2013 et approuvée par les chefs d'État africains lors du Conseil exécutif de l'Union africaine en 2014.

Il a déclaré qu'il **était nécessaire de célébrer ce qui avait été accompli au cours des 30 dernières années depuis 1994** comme suit en matière de SDR:

- i. Protection des dispositions SDR dans les cadres juridiques;
- ii. Allocation de budgets suffisants aux questions de population; et
- iii. Garantir des positions pro-SDSR.

DISCUSSION EN PLÉNIÈRE

L'honorable Agnes Kafula, Namibie,

a suggéré qu'il était nécessaire que les parlementaires disposent du rapport continental de l'UA afin que les membres puissent faire le point sur ce qui a été fait et examiner ce qui n'a pas encore été fait.

Hon Madina, Rwanda: a suggéré qu'il était important d'organiser des visites sur le terrain dans les zones rurales pour éduquer les citoyens sur les dangers du mariage des enfants. Il était également important que des conseils sur les réseaux sociaux soient donnés aux adolescents et aux jeunes en général pour qu'ils soient prudents sur ce qu'ils reprennent sur les réseaux sociaux en termes de SDR. Il

existe des cybercriminels qui peuvent attirer des adolescentes vers des relations sexuelles non protégées conduisant à des grossesses précoces si les familles ne sont pas disponibles pour guider ces adolescentes.

L'honorable Kasune, ZAMBIE, a soutenu l'idée que le continent de l'UA Le rapport soit présenté aux députés pour qu'ils puissent non seulement en prendre connaissance, mais aussi l'interroger davantage et voir où les rôles des députés entrent en jeu. Elle a également déclaré qu'en Afrique, il y a une dichotomie; nous sommes un peuple de croyance religieuse, mais les grossesses chez les adolescentes continuent d'augmenter.

Hon Promise, Nigeria, a déclaré qu'il était nécessaire de mettre en œuvre ce qui a été discuté pour les jeunes concernant le chômage, l'éducation de mauvaise qualité et l'inégalité entre les sexes.

L'honorable Anthony Aki, OUGANDA - a déclaré que les mauvaises méthodes de planification familiale, le mariage des enfants et la pauvreté étaient des problèmes à traiter. Les dirigeants devraient encourager les adolescentes qui tombent enceintes pendant l'école à retourner à l'école après l'accouchement. Il faut également parler au **garçon pour ne pas féconder la fille. Un changement de mentalité** au sein de notre peuple est nécessaire pour lutter contre la pauvreté et les députés, en tant que dirigeants, devraient aider à combattre ce qui est dans l'esprit de leur peuple.

L'honorable Pemmy, Afrique du Sud, s'est demandé comment quatre-vingt-huit (88) engagements avaient été rédigés et s'il était réaliste d'en avoir autant à mettre en œuvre. Elle a également déclaré que l'absence de paix dans les zones de conflit ne pouvait conduire au développement.

M. Jyothi, UNFPA, Afrique du Sud a

répondu que le rapport continental de l'UA serait diffusé et que le quatre-vingt-huit (88) engagements ont été résumés en **6 domaines** comme suit:

- i. Dignité et égalité;
- ii. Santé;
- iii. Lieu et mobilité;
- iv. Gouvernance;
- v. Données et statistiques; et
- vi. Partenariat et coopération internationale.

3.0 SESSION 3: Autonomisation et leadership des femmes pour exploiter le dividende entre les sexes

2.1 L'hon. Eurita Valeta, députée, Malawi

Elle a défini l'autonomisation des femmes comme « aider les femmes à réaliser leur potentiel » et a ajouté que « l'égalité des sexes » (ODD5) était l'un des dix-sept (17) objectifs de développement durable des Nations Unies. Il a été démontré que l'autonomisation des femmes conduit à un développement économique accru. Elle a déclaré que l'éducation des femmes était une stratégie visant à aider les femmes à accéder à des postes décisionnels clés. Elle a donné un exemple selon lequel le Malawi mettait en œuvre l'enseignement primaire gratuit pour donner accès à une éducation de qualité à tous (SGD4: Le gouvernement du Malawi accorde des prêts pour l'enseignement supérieur. Cela a abouti à la première femme Présidente du Parlement du Malawi, Mme Catherine Gothani-Hara, ainsi qu'à la première femme inspectrice générale de la police, Mme Mary Nangwale.

L'autonomisation des femmes et des filles pourrait également les aider à accéder à de meilleurs établissements de santé (SGD3). Les budgets doivent être

augmentés dans le domaine de la santé, car les femmes pourront accéder à de meilleurs établissements de santé, plus proches de chez elles.

En termes de participation économique, l'augmentation des opportunités économiques pour les femmes augmenterait leur contribution au développement économique de leur pays.

Exploiter le dividende hommes-femmes a nécessité une approche multidimensionnelle comme suit:

- i. Réduire le taux de fécondité ou recourir à des méthodes de planification familiale donneraient aux femmes la possibilité de participer aux affaires économiques en ayant moins d'enfants;
- ii. Promouvoir des conditions de travail décentes pour les travailleurs des soins à domicile;
- iii. Leadership féminin – selon l'ONU, le leadership féminin a accru l'organisation, le dévouement et l'engagement dans les institutions;
- iv. Quand davantage de femmes occupent des postes de direction, tout le monde y gagne; et
- v. La promotion des femmes à des postes clés permettrait d'équilibrer la fracture entre les sexes par rapport à leurs homologues masculins.

3.2 L'hon. Peter Okeyoh, député, Ouganda

Il a mis en pause la question suivante: « si les femmes sont de meilleures dirigeantes que les hommes, pourquoi ne sont-elles pas aux commandes? » D'après ses conclusions, seulement 30 % des femmes étaient impliquées dans les affaires économiques. Ainsi, le dividende entre les sexes correspond à une croissance économique accrue qui pourrait être réalisée grâce à un investissement accru

en faveur des femmes et des filles.

Il a ensuite discuté des interventions pour l'autonomisation du genre en donnant le cas de l'Ouganda comme suit:

- Le *Women Livelihood Fund* a été créé pour aider les femmes à s'engager dans des entreprises productives pour leur survie et leur développement personnel;
- Promulgation de lois qui protègent la dignité des femmes, par exemple *la loi sur les infractions sexuelles, le droit de la famille et la loi sur l'interdiction des MGF, et autres pratiques néfastes*;
- Soutenu par le FNUAP, le Forum des parlementaires ougandais sur la sécurité alimentaire, la population et le développement a organisé une série de sensibilisations communautaires sur les questions de l'autonomisation des femmes, des grossesses chez les adolescentes, des mariages d'enfants et de l'abandon scolaire.
- En 2021, le gouvernement ougandais a adopté une politique visant à donner aux filles enceintes alors qu'elles étaient encore à l'école une chance de terminer leurs études après avoir accouché, afin de les aider à réaliser leur rêve.

PLÉNIER

Hon Donkoh, du Ghana, a déclaré que les femmes devraient avoir la chance d'occuper des postes clés et ne devraient pas être méprisées. Il faudrait changer de mentalité en disant que « les femmes ne peuvent pas devenir prêtres ou imams, elles ne peuvent donc pas devenir présidente du Parlement/Sénat, députée ou chef d'État.

L'honorable ambassadeur. Fatuma, Tanzanie, a déclaré que, dans la réalisation de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, la Tanzanie avait une femme comme chef

d'État, qui a insisté sur le fait qu'avec beaucoup de plans d'eau en Tanzanie, l'eau potable devrait être apportée à proximité des femmes tanzaniennes.

Hon Ajaal, Soudan du Sud, a déclaré que l'autonomisation des femmes est une question de chiffres et, à titre d'exemple, Le Soudan du Sud ne comptait que 12 % de femmes au Parlement. Toutefois, les femmes étaient moins corrompues que les hommes. Les femmes ont tendance à être plus productives que les hommes dans certains domaines. Par exemple, dans les zones rurales, ce sont les femmes qui ramassent l'herbe pour couvrir les toits des maisons.

L'honorable Agostinho, du Mozambique, a déclaré qu'il existe une loi interdisant de mettre les adolescentes enceintes, afin qu'elles puissent terminer leurs études et participer davantage aux affaires économiques. Il y avait 42,4% de femmes au Parlement au Mozambique en 2022.

Hon Celestin, Madagascar a demandé ce qui avait été fait pour aider les filles à retourner à l'école, en leur donnant accès à une santé de qualité et en prenant des décisions politiques pour leur autonomisation.

L'honorable Okeyoh, OUGANDA, a déclaré qu'en Ouganda, le Président du Parlement était une femme, **le** PDG de la banque STANBIC, en Ouganda, est une femme et des études ont montré que les banques qui avaient des femmes à la direction avaient mieux réussi que celles dirigées par des hommes.

4.0 SESSION 4: Exploiter les dividendes démographiques – Investir dans les jeunes

4.1 L'honorable Sebastian Kapufi, député, Tanzanie

L'ONU a estimé la population de la Tanzanie à 63,3 millions d'habitants en 2022. 64 % de cette population était composée de jeunes de moins de 25 ans: si ces jeunes sont responsabilisés, la Tanzanie peut croître économiquement.

Que faisait la Tanzanie concernant les engagements de la CIPD 25 et de l'AADPD10? Il a indiqué que les mesures suivantes avaient été prises:

- i. Création d'emploi; investir dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur;
- ii. Des entreprises entrepreneuriales à petite et grande échelle pour employer les jeunes;
- iii. 10 % de fonds de prêt aux jeunes; et
- iv. 800 jeunes dans des camps agricoles pour encourager les jeunes à participer à l'agriculture.

IV.1 Hon. Princesse Kasune, députée, Zambie

Il définit ce dividende démographique comme « l'avantage économique qui découle d'une augmentation significative du ratio d'adultes en âge de travailler par rapport aux jeunes personnes à charge résultant d'une baisse rapide de la fécondité, si ce changement s'accompagne d'investissements durables dans l'éducation, le développement des compétences, la santé, la création d'emplois et une meilleure gouvernance.

La population de la Zambie était de 9,9 millions d'habitants en 2000 et de 19,9 millions en 2022. Ainsi, entre 2000 et 2022, la population de la Zambie a doublé sur une période de 20 ans. Selon le FNUAP, le taux de croissance démographique annuel de la Zambie sera en moyenne de 2,8 % par an entre 2020 et 2035, ce qui se traduira par **une population jeune**

de 60 %. Plus, de 2,3 millions d'enfants en Zambie sont retournés à l'école et bénéficient **d'une éducation gratuite** suite à la nouvelle politique gouvernementale (2021) visant à assurer **un enseignement primaire et secondaire gratuit.** En outre, le ministère des Finances a alloué en 2023 7,2 millions de dollars pour améliorer les opérations et augmenter les prêts étudiants et les bourses.

En Zambie, le Fonds de développement des circonscriptions (CDF) serait porté en 2024 à 30,6 millions de K (environ 1 339 117,40 USD) par an, et 20 % de cette somme avait été réservée à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Pour les parlementaires africains, la feuille de route du dividende démographique de l'Union africaine se concentre sur quatre piliers clés:

1. emploi et entrepreneuriat;
2. éducation et développement des compétences;
3. santé et bien-être; et
4. droits, gouvernance et **autonomisation des jeunes**

Il était nécessaire de se concentrer sur le pilier 4, à savoir l'autonomisation des jeunes qui constituent la majorité de la population africaine.

4.3 L'honorable Larry Younquoi, Libéria

Le Libéria en 2023 avait un taux de natalité de 4.0.

La mortalité infantile a diminué de 2,97% par rapport à 2022, passant de 48 317 décès pour 1 000 naissances vivantes à 46 882 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2023.

Le chômage est élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Après s'être remis de la guerre, le Libéria comptait 63 % de sa population âgée de moins de 25 ans.

Recommandation: augmenter le budget consacré à l'enseignement professionnel/ créer un marché pour les jeunes et l'emploi et il est nécessaire de créer davantage d'écoles professionnelles.

DISCUSSION EN PLÉNIÈRE

L'honorable Okeyoh, Ouganda, a demandé que dans le Plan de développement agricole lors de l'octroi de prêts, quel taux d'intérêt a été accordé aux jeunes et quels domaines de l'agriculture: élevage, cultures, pisciculture?

Fonds de développement des circonscriptions (CDF): a été utilisé à mauvais escient en Ouganda et interdit.
- Responsabilité. Comment la Zambie a-t-elle géré le CDF?

L'honorable Leuwe, Botswana, a déclaré qu'amener **les** jeunes à se lancer dans l'agriculture était une manière de résoudre le problème du chômage auquel sont confrontés les jeunes. Il était important de présenter les activités agricoles de manière à inciter les jeunes à se lancer dans l'agriculture.

Hon Mukabalisa, le Rwanda a demandé ce que les députés feraient pour aider à réduire le taux de chômage chez les jeunes, qui semble augmenter quotidiennement.

Hon Pelpuo, du Ghana, a demandé ce qui se faisait dans un projet de jeunesse si les jeunes ne remboursaient pas l'argent qu'ils avaient emprunté. Il a observé qu'en Zambie, il était nécessaire de présenter davantage de statistiques. Par exemple, s'il y avait un problème en matière d'égalité des sexes, il était important que la Zambie

présente des statistiques sur les progrès réalisés. Par exemple, il y a 5 ans, nous en étions là et en 2023, nous y sommes maintenant. D'ici 2023, au Ghana, environ 4 000 infirmières qualifiées ont quitté le Ghana pour aller travailler au Royaume-Uni, aux États-Unis ou en Europe. La question est de savoir comment empêcher les jeunes de migrer vers d'autres pays. En Tanzanie, quelles incitations ont été données aux jeunes pour les encourager à se lancer dans l'agriculture?

RÉPONSES

Hon Kapufi, Tanzanie, a déclaré que la Tanzanie avait obtenu des terres pour les jeunes. Il a également été noté qu'il était important de sélectionner uniquement les jeunes intéressés à suivre une formation en agriculture. Après la formation, chaque jeune reçoit jusqu'à 10 acres pour produire différentes cultures, par exemple du maïs et du riz. Les diplômés universitaires bénéficient de prêts pour pouvoir démarrer leur propre entreprise. Les investisseurs américains s'associent à la Tanzanie dans la production agricole.

L'honorable Younqoui Liberia, sur la question de savoir si les jeunes ne remboursent pas le prêt, a déclaré que c'est pourquoi il était important de former les jeunes à la gestion financière afin qu'ils puissent utiliser correctement les opportunités qui leur sont offertes.

L'honorable Kasune, Zambie, a déclaré que pour éviter une mauvaise gestion du Fonds de développement des circonscriptions (CDF), celui-ci n'est pas remis au député. Les députés siègent uniquement au comité du CDF dans chaque circonscription et décident de la manière dont le CDF sera utilisé. Le ministère du Gouvernement local assure également la responsabilité des fonds, à travers le suivi et l'évaluation du CDF.

Honorable Mardo, Tchad,

La terre existe en Afrique et les parlementaires peuvent identifier les opportunités de créer des emplois et de réaliser les 4 piliers de l'UA.

DEUXIÈME JOUR: RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2023

Les députés ont demandé à obtenir davantage d'informations sur **Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique au-delà de 2014** et rapport qui a suivi la réunion d'Addis-Abeba. M. Jyoti a donc donné ci-dessous des explications supplémentaires sur sa présentation.

FNUAP, M. Jyoti Tewari -FNUAP, Afrique du Sud

Il a expliqué pourquoi les droits en matière de santé sexuelle et reproductive étaient importants. Il a déclaré que lorsque les jeunes filles ne vont pas à l'école et ne sont pas éduquées, cela conduit à une « ligne rouge », ou à un échec dans l'autonomisation des filles. Si elles vont à l'école et trouvent un emploi, cela conduit à la « ligne verte » et les filles sont autonomes. De cette manière, le dividende démographique peut être atteint.

Selon l'UNFPA (ESARO), la population de l'Afrique orientale et australe est estimée à 671 millions en 2023. Elle était de 312 millions en 1994 et de 633 millions en 2021. Plus de 60 % de la population africaine a moins de 25 ans.

Dans le plan stratégique de l'UNFPA 2022-2025, des progrès notables ont été réalisés dans la région AFOA. L'accès universel à neuf bouquets de services, sans laisser personne de côté, était le suivant:

1. Contraception: les méthodes modernes ont doublé depuis 2000 (15 à 33 %);

2. Le nombre de mères et de nouveau-nés a diminué de 50 %, passant de 712 en 2000 à 324 en 2020 pour 100 000 naissances;
3. Les soins complets post-avortement se sont améliorés mais les installations restent instables et insuffisantes;
4. La prévalence du VIH/SIDA est passée de 9,8 % en 2000 à 7,7 % en 2022. Toutefois, les nouvelles infections chez les jeunes sont préoccupantes;
5. VBG et autres pratiques néfastes: signalées plus qu'avant;
6. Le mariage des enfants est passé de 38 % en 2002 à 31 % en 2023;
7. La morbidité reproductive, y compris la sensibilisation au cancer, a augmenté, mais le cancer du col de l'utérus reste une préoccupation;
8. Sous-fertilité/infertilité: 2 à 3 % de femmes concernées, ce qui est une connaissance importante à avoir pour aider ces femmes;
9. Santé sexuelle et bien-être mental: Le bien-être en matière de santé mentale chez les jeunes est important et des installations doivent être mises en place.

Ces 9 domaines sont liés aux ODD et montrent les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD.

5.0 SESSION 5: Discussion pour l'adoption de recommandations concernant l'intensification de l'action parlementaire pour répondre aux questions inachevées de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AADP10)

Les Recommandations ont été adoptées par les participants et figurent en annexe (1).

6.0 SÉANCE DE CLÔTURE

6.1 Dr Jetn, Sirathranont, MD Sénateur, Sénat de Thaïlande, ASIE

Le Dr Jetn a remercié l'APDA, la FPA, l'UNFPA et le Parlement rwandais d'avoir accueilli la réunion de Kigali. Il a déclaré que la réunion de Kigali était importante pour suivre la mise en œuvre des engagements d'Addis-Abeba de 2013. En tant que Secrétaire de l'AFPPD (pays asiatiques), la réunion de Kigali a été pour lui l'occasion de s'informer sur l'agenda de développement et les questions de population en Afrique et en Asie, concernant la CIPD30 et l'Agenda des ODD30. Les ODD ont été adoptés par 193 pays des Nations Unies. 30 ans après la réunion du Caire de 1993, 25 ans après la réunion du Kenya, il est nécessaire de mettre fin au travail inachevé. Il est important de respecter les engagements en matière de SDR. Il a déclaré que si les engagements de la CIPD30 n'étaient pas atteints rapidement, les objectifs de l'Afrique que nous voulons ne seront pas atteints d'ici 2030. Il a déclaré qu'après le dialogue de Kigali, il était nécessaire de mettre en œuvre la ICDP30 et l'AADPD10 après le retour des députés dans leurs parlements et leurs circonscriptions.

Il a déclaré qu'il était nécessaire d'améliorer la surveillance exercée par les gouvernements sur les questions ci-dessus, notamment les questions relatives aux femmes et aux enfants.

6.2 Dr Kiyoko Ikegami, directrice exécutive/secrétaire générale de l'Association asiatique pour le développement de la population (APDA)

Il a félicité les participants pour avoir examiné la mise en œuvre de la CIPD en Afrique avec une touche asiatique. Elle a déclaré qu'elle s'était rendue au Caire en 1993 pendant la CIPD, en collaboration

avec le Dr Nakit Sadif d'Égypte et le Dr Say du Ghana qui ont rédigé les recommandations.

Le Dr Kiyoko a déclaré qu'en 2023, l'Afrique représenterait 90 % de la population mondiale croissante, même si l'Asie resterait la plus grande population du monde.

Le Dr Kiyoko a déclaré que la coopération entre l'Afrique et l'Asie était essentielle au succès de la mise en œuvre de la CIPD 30 dans les deux régions. Il a noté que la Déclaration de Kigali avait capturé ce qui était nécessaire pour mettre en œuvre les engagements restants de l'ordre du jour de la CIPD30.

Il a déclaré que la mobilisation des ressources serait importante pour atteindre les objectifs et que, par conséquent, la coopération internationale était importante pour que ce développement ait lieu.

À cet égard, les parlementaires, en tant que représentants du peuple, ont joué un rôle clé dans la mise en œuvre de la CIPD.

6.3 Hon Adul-Rashid Hassan Pelpuo, député du Ghana, président du Forum parlementaire africain sur la population et le développement (FPA)

Il a réitéré la nécessité d'infrastructures pour répondre à la population croissante en Afrique. Il a dit à titre d'exemple que la population de la Tanzanie était de 10 millions et celle du Ghana de 7 Millions au moment de l'indépendance en 1963 et 1957 respectivement. En 2023, la population de la Tanzanie était respectivement de 63 millions et 33 millions au Ghana. Il a déclaré que les conflits au Moyen-Orient allaient affecter l'Afrique. Il a donc exhorté le monde, par l'intermédiaire de l'ONU, à mettre fin à l'hostilité entre Palestiniens et Israéliens.

Il était heureux que les députés aient été actifs et engagés dans les débats lors de la réunion sur le Rwanda et que le Rwanda ait ouvert ses portes pour la réunion de Kigali. Il a encouragé les parlementaires à poursuivre leur plaidoyer et leur contrôle auprès de leurs gouvernements afin que les questions démographiques soient incluses dans les budgets nationaux.

6.4 Déclaration finale

Hon. Bideri John Bonds, député, Rwanda

Il a félicité tous les députés pour être parvenus à un consensus sur les recommandations de Kigali. Il a toutefois déclaré qu'il était regrettable que certains pays asiatiques et africains n'aient pas participé à la réunion de Kigali et espérait qu'il y aurait un moyen de partager les connaissances acquises avec leurs homologues absents. Il a déclaré que les discussions étaient utiles pour trouver des solutions pour autonomiser et investir dans les jeunes. Investir dans les écoles, les infrastructures, une éducation de qualité et dans les femmes est louable. Il a déclaré que le Rwanda était heureux d'avoir accueilli la réunion. Il a rappelé aux parlementaires l'importance qu'ils accordent à la SDRS pour protéger la santé et la dignité de leur population. Il a appelé les députés à intensifier leurs actions face aux effets négatifs du Covid-19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Il a félicité le président de la FPA pour la publication de la Constitution et du plan stratégique de la FPA et pour la proposition de création d'un secrétariat à Accra, au Ghana.

Il a espéré que les discussions de Kigali contribueraient à mettre en œuvre les tâches inachevées des programmes d'action de la CIPD et de l'AADPD, afin que rien ne soit laissé de côté.

7.0 VISITE D'ÉTUDE (TROISIÈME JOUR) 26 OCTOBRE 2023

Une visite d'étude a été entreprise au Hub du Réseau africain des jeunes et des adolescents sur la population et le développement (Afriyan) à Kigali. Afriyan a été créée en Zambie en 2005 et s'est depuis étendue à d'autres pays. Les députés ont eu l'occasion d'apprendre comment le Rwanda autonomise sa jeunesse en la formant à une vie responsable, en accédant au financement et en formant des compétences dans divers aspects.

Par la suite, les participants ont été conduits au Parlement du Rwanda pour une interaction avec la vice-présidente chargée des affaires parlementaires, Mme Edda Mukabagwiza.

8.0 CONCLUSIONS

La réunion de Kigali a fourni un forum aux parlementaires d'Afrique et d'Asie pour discuter et débattre de l'état des lieux en ce qui concerne les cadres législatifs limitant les progrès de la mise en œuvre de l'ICDP/AADPD, ce qui contribuerait au processus de révision de l'AAPD@10. Des enseignements ont été tirés de l'UNFPA et de différents membres du Parlement partageant les expériences des pays où des progrès ont été réalisés en Afrique concernant les quatre-vingt-huit (88) engagements déclarés à Addis-Abeba en 2013. Les membres ont été informés que ces 88 engagements étaient résumés en sept domaines, à savoir la dignité et l'égalité, la santé, le lieu et la mobilité, la gouvernance, les données et statistiques, la coopération internationale et les partenariats. Le Président de la FAP, Hon Pelpuo, a donc encouragé les Membres à présenter des statistiques à la prochaine réunion dans ces sept domaines afin que les Membres puissent partager les progrès

réalisés.

Annexe 1: Recommandations de la réunion de Kigali

LE DIALOGUE DES PARLEMENTIENS AFRICAINS ET ASIATIQUES VERS LA CIPD30 ET L'AADPD10, 24-26 OCTOBRE 2023, KIGALI RWANDA

DÉCLARATION DE KIGALI 2023

Préambule : Organisé par le Parlement du Rwanda, le dialogue des parlementaires africains et asiatiques vers la CIPD30 et l'AADPD10 s'est tenu du 24 au 26 octobre 2023. Les participants étaient des membres du Parlement et des techniciens dans le domaine de la population et du développement. À l'issue du Dialogue, nous, les participants :

Consciente que la population mondiale devrait atteindre 8 milliards d'ici le 28^{octobre} 2022, et de l'importance de garantir la santé en tant que droit humain en mettant l'accent sur l'accès à des soins de santé opportuns, acceptables, de bonne qualité et abordables pour tous, y compris la santé sexuelle et reproductive. Soins et droits (SDSR).

Reconnaissant les efforts déployés par l'Afrique pour résoudre les problèmes de SDRS, conformément aux engagements de l'ICDP et de l'AADPD et d'autres engagements de haut niveau.

Consciente que l'Afrique est toujours aux prises avec les défis liés à la satisfaction des besoins fondamentaux d'une population croissante, qui se manifestent par des niveaux élevés d'analphabétisme, d'insécurité alimentaire et de faim, un niveau élevé de morbidité et de mortalité résultant d'un faible accès à la santé, y compris la SDRS, aux services et à la dégradation de l'environnement.

Conscients des différents protocoles,

traités et déclarations sur la population et le développement, nos pays font partie des signataires et s'engagent à les domestiquer et à les appliquer.

Notant que les parlementaires, en tant que **représentants du peuple**, jouent un rôle important dans la législation, la budgétisation et le contrôle. Les décisions du forum contribueraient grandement à améliorer la vie des gens.

Consciente du fait que les femmes sont confrontées à des défis spécifiques qui doivent être relevés, tels qu'une participation accrue à la prise de décision, l'accès à des opportunités économiques égales, l'accès à des services de SSR de qualité, y compris les soins de santé maternelle, néonatale et infantile, les contraceptifs et la planification familiale, et la prévention et la gestion de la VBG, des mutilations génitales féminines, du mariage des enfants et d'autres pratiques néfastes.

Reconnaître que les jeunes constituent la majorité de nombreux pays, presque tous les pays d'Afrique, et investir dans leur autonomisation et leur développement permettra de répondre à de nombreux défis de développement tels que le chômage, l'abandon scolaire, le mariage précoce et les grossesses chez les adolescentes.

Nous nous engageons par la présente à

1. |Redynamiser nos efforts de plaidoyer pour la mise en œuvre complète des engagements de la CIPD et de l'AADPD pour une amélioration globale des services de santé sexuelle et reproductive en respectant, protégeant et promouvant les droits à la santé ;
2. Renforcer les réseaux parlementaires nationaux pour garantir l'engagement politique dans la vulgarisation des interventions visant à améliorer la qualité de la prestation de services à la population en ne laissant personne de côté ;
3. Utiliser les célébrations des journées internationales, par exemple la Journée mondiale de la population, la Journée mondiale de la contraception, la Journée internationale de la femme et la Journée internationale de la jeunesse, pour redynamiser et réfléchir aux défis rencontrés et appeler à l'action pour accélérer la mise en œuvre de la CIPD@30 et de l'AADPD@10 ;
4. Plaider en faveur de programmes d'autonomisation et de développement des jeunes en garantissant un investissement accru dans la formation professionnelle et professionnelle, une éducation universelle de qualité, l'accès universel aux informations et services sur la SDSR pour les adolescents, l'agriculture durable et la création d'emplois décents ;
5. Tenir le gouvernement responsable et plaider en faveur de l'élaboration de politiques et de réglementations qui garantiraient des soins de santé universels durables, y compris la SDSR universelle, une éducation universelle de qualité, des infrastructures, la sécurité alimentaire et une sensibilisation aux problèmes de changement climatique et des moyens éprouvés pour y répondre ;
6. Améliorer la sensibilisation et le changement de mentalité grâce à des campagnes de communication éprouvées pour le changement de comportement et à des interventions de politique publique fondées sur les droits de la population afin d'améliorer la demande, l'offre et l'utilisation pour une meilleure santé, y compris les services de SDRS ;
7. Mettre en place une législation et un cadre politique, renforcer la mise en

œuvre et l'application pour garantir une tolérance zéro à l'égard des mariages d'enfants, des mutilations génitales féminines, de l'avortement à risque et de toutes les pratiques qui portent atteinte au sort des femmes et des filles ;

8. Engager les parties prenantes et les partenaires de développement pour identifier et promouvoir des interventions éprouvées qui répondent aux défis de population et de développement grâce à l'apprentissage sud-sud entre l'Afrique et l'Asie ;
9. Collaborer avec des partenaires mondiaux, régionaux et nationaux pour approfondir la compréhension des parlementaires et autres dirigeants de l'importance des engagements de la CIPD et de l'AADPD ;
10. Appel aux gouvernements africains et asiatiques à reconnaître et à relever les défis en matière de population et de développement. Notre aspiration est de respecter, protéger et promouvoir le programme de la CIPD qui place la dignité et les droits des personnes au cœur du développement durable.

Fin

Annexe 2: Programme de la réunion de Kigali

Dialogue des parlementaires africains et asiatiques vers la CIPD30 et l'AADPD10

24-26 octobre 2023, Kigali, Rwanda

23 octobre 2023	
	Arrivée des participants
24 octobre 2023 Réunion (Jour 1)	
09h00-09h20 (*heure rwandaise)	Inscription (Lieu : Salle Pélican , 2e étage, Hôtel M)
09h30-10h20	Séance d'ouverture (Lieu : Chambre Pélican , 2ème étage, Hôtel M)
10h20-11h00	<p>MC : à confirmer</p> <p><u>Discours de bienvenue [10 min]</u></p> <p>L'hon. Dr Abdul-Rashid Hassan Pelpuo, député du Ghana ; Président du Forum Parlementaire Africain sur la Population et le Développement (FPA)</p> <p><u>Messages de soutien (5 à 7 minutes chacun - total 20 minutes) :</u></p> <p>Mme Yukako Ochi, Chef de mission adjointe, Chargée d'affaires par intérim, Ambassadrice du Japon au Rwanda</p> <p>M. Kwabena Asante-Ntiamoah, Représentant pays de l'UNFPA Rwanda</p> <p><u>Déclaration d'ouverture :</u></p> <p>La Très Honorable Donatille Mukabalisa, Présidente de la Chambre des Députés, Rwanda</p> <p>Panel de haut niveau sur le rôle des parlementaires (rôles représentatifs, législatifs, budgétaires, de contrôle et d'influence de l'opinion publique) sur la mise en œuvre de la CIPD30 et de l'AADPD pour le développement durable - 30 minutes</p> <p>Président de séance :</p> <ol style="list-style-type: none"> L'hon. Fredrick Outa ; Forum parlementaire africain - 10 actions de la dernière consultation L'hon. Simon Moabi, Représentant du Parlement panafricain L'hon. Rosie Bistoquet : Présidente du PF SADC L'hon. Amb. Fatuma NDANGIZA , Représentante de l'EALA
11h00 -11h30	Photo de Groupe & Pause Café

11h30-12h30	<p>Séance 2 : Processus d'examen de la CIPD30 et Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AAPDD10) : le travail inachevé et la voie à suivre</p> <p>Président de séance : L'hon. Pemmy Majodina, députée de la République d'Afrique du Sud</p>
	<p>1. Mise à jour mondiale : Mme Ragaa Said, Conseiller en partenariats stratégiques pour les OSC et les parlementaires, UNFPA [20 min] En ligne</p> <hr/> <p>2. AADPD10 : AUC</p> <hr/>
12h30-13h00	Discussion [30 min]
13h00-14h00	Déjeuner
14h00-15h00	<p>Séance 3 : Autonomisation et leadership des femmes pour exploiter le dividende entre les sexes</p> <p>Président de séance : L'hon. Ndingiza Madina, députée rwandaise</p>
	<hr/> <p>1. L'hon. Eurita Valeta, députée du Malawi [20 min]</p> <hr/> <p>2. MP à confirmer [20 min] (à confirmer)</p> <hr/> <p>3. Député Ouganda [20 minutes] (à confirmer)</p> <hr/>
15h00-15h30	Discussion [30 min]
15h30-16h00	Pause café
16h00-16h40	<p>Session 4 : Exploiter le dividende démographique – Investir dans les jeunes</p> <p>Président de séance : L'hon. Issa Mardo, député Tchad</p>
	<p>1. Initiateur de conversation : UNFPA</p> <p>2. L'hon. Sebastian Kapufi, député Tanzanie [20 min]</p> <p>3. L'hon. Princesse Kasune, députée de Zambie [20 min]</p> <p>4. L'hon. Larry Younqoui, député Libéria [20 min]</p>
16h40-17h00	Discussion [20 min]
25 octobre 2023	
Réunion (jour 2)	
09h30-11h30	

	<p>Session 5 : Discussion pour l'adoption de recommandations concernant l'intensification de l'action parlementaire pour répondre aux questions inachevées de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AAPDD10)</p> <p>Président de séance : L'hon. Fredrick Outa , secrétaire administratif en chef, ministère des Mines, de l'économie bleue et des affaires maritimes du Kenya, vice-président de la FPA</p>
11h30-12h00	Pause café
12h00-13h00	
	Séance de clôture
	<p>L'hon. Abdul-Rashid Hassan Pelpuo, député du Ghana ; Président du Forum Parlementaire Africain sur la Population et le Développement (FPA)</p> <p>FNUAP</p> <p>Dr. Kiyoko Ikegami, directrice exécutive/secrétaire générale de l'APDA</p> <p><u>Déclaration finale :</u></p> <p>L'hon. Bideri John Bonds, député rwandais</p>
12h45-14h00	Déjeuner
26 octobre 2023	
Visite d'étude (jour 3)	
08h50-09h00	Rendez-vous au lobby
09h00-09h30	Voyage à la première visite
09h30-11h00	Visite et bré핑
11h00-11h30	Voyage au restaurant
11h30-13h00	Déjeuner
13h00-13h30	Voyage au Parlement du Rwanda (à confirmer)
13h30-14h00	Visite de courtoisie et briefing (à confirmer)
14h00-14h40	Retour à l'hôtel
27 octobre 2023	
Départ	
	Départ des participants

Organisé par:

L'Association asiatique pour la population et le développement (APDA)
Parlement du Rwanda

Fondé par:

Le Fonds fiduciaire japonais (JTF)

Supporté par:

La Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF)



Annexe 3: Liste des participants



UPFFSP&D

Le dialogue des parlementaires africains et asiatiques pour la mise en œuvre de la CIPD30 et de l'AADPD10

Liste des participants (au 23 octobre)

	TITRE	NOM	PAYS		Région
1	L'hon.	Ammar Oulmi	Algérie	Député	Afrique du Nord
2	L'hon.	Tshoganetso Leuwe	Botswana	Député	Afrique
3	L'hon.	Marie Rose Nguini Effa	Cameroun	Ancien député	Afrique
4	L'hon.	Issa Mardo Djabir	Tchad	Député	Afrique
5	M.	Hassan Omar	Djibouti	Conseiller du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Comité exécutif, Ancien député	Afrique
6	L'hon.	Abdelhady Elkasbey	Egypte	Député	Afrique du Nord

7	L'hon.	Zemène Dessaiegn	Ethiopie	Député	Afrique
8	M.	Estifanos Alemayehu	Ethiopie	Responsable du protocole	Afrique
9	L'hon. Dr.	Abdul-Rahsid Hassan Pelpuo	Ghana	Député, Président de la FPA	Afrique
	L'hon.	Elvis Donkoh	Ghana	Député	Afrique
11	L'hon.	Fredrick Outa	Kenya	Secrétaire administratif en chef, ministère des Mines, de l'Économie bleue et des Affaires maritimes, vice-président du FPA	Afrique
12	L'hon.	Mope Khathi	Lesotho	Député	SADC
13	L'hon.	Larry Younquoi	Libéria	Député	Afrique
14	L'hon.	Fiarovana Lovanirina Célestin	Madagascar	Député	SADC
15	L'hon.	Eurita Valeta	Malawi	Député	Afrique
16	L'hon.	Jerónima Agostinho	Mozambique	Député	SADC
17	L'hon.	Agnès Mbingana Kafula	Namibie	Député	SADC
18	MS.	Paulina Kanguatjivi	Namibie	Secrétariat du PF SADC	SADC
19	M.	Andreas Shivute	Namibie		Afrique
20	L'hon.	Promesse Anurika Nwadigos	Nigeria	Député, Président du Parlement International des Jeunes (IYP)	Afrique
21	L'hon. Dr.	Zainab Gimba	Nigeria	Député, membre du Comité exécutif de la FPA	Afrique
22	L'hon.	Aboubakary Ngaïde	Sénégal	Député	Afrique
23	L'hon.	Rosie Bistoquet	les Seychelles	Député, Président du PF SADC	SADC
24	L'hon.	Pemmy Majodina	Afrique du Sud	Député, membre du Comité exécutif de la FPA	Afrique
25	L'hon.	Majur Babur Ajal	Soudan du sud	Député	Afrique
26	L'hon.	Cassim Hassan Haji	Tanzanie	Député, (Vice-président)	SADC

27	L'hon. Amb	Fatuma Ndongiza	Tanzanie	Député, représentant de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est	Afrique
28	L'hon.	Sébastien Kapufi	Tanzanie	Député, Président du TAPPD	Afrique
29	M.	Jovitus Nkevamigambi	Tanzanie		Afrique
30	L'honorable Dr.	Jetn Sirathranont	Thaïlande	Député	Asie
31	L'hon.	Nabith Thabet	Tunisie	Député	Afrique du Nord
32	L'hon.	Okeyoh Peter	Ouganda	Député	Afrique
33	L'hon.	Anthony Akol	Ouganda	Député	Afrique
34	L'hon.	Maneno Zumura	Ouganda	Député	Afrique
35	L'hon.	Princesse Kasune	Zambie	Député, Président du ZAPPD	Afrique
36	M.	Anthony K Mpolokoso	Zambie	Greffier principal, Relations publiques et internationales, Assemblée nationale de Zambie	Afrique
37	L'hon.	Bonne chance Kwaramba	Zimbabwe	Ancien député,	Afrique
38	L'hon.	Joseph Ntakirutimana		Président de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA), Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)	CAE/ EALA
39	M.	Jovitus Nkevamigambi		Président de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA), Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)	CAE/ EALA
40	L'hon.	Wawa-Dahab		Forum parlementaire panafricain	BOUILLIE
41	L'hon.	Gali Massa Harou		Forum parlementaire panafricain	BOUILLIE
42	L'hon.	Afetse Yao Dotsé	Aller	Forum parlementaire panafricain	BOUILLIE

43	L'hon.	Simon Moabi	Botswana	Forum parlementaire panafricain	BOUILLIE
44	L'hon.	Lucia Maria Mendes Gonçalves dos Passos		Forum parlementaire panafricain	BOUILLIE
45	L'hon.	Galal Nassir		Forum parlementaire panafricain	BOUILLIE

Député rwandais

1	Très bien. L'hon.	Donatille Mukabalisa	Rwanda	Président de la Chambre des Députés	
2	L'hon.	Ndangiza Madina	Rwanda	Député	
3	L'hon.	Bideri John Bonds	Rwanda	Député	
4	L'hon.	Bugingo Emmanuel	Rwanda	Député	
5	L'hon.	Mukabalisa Germaine	Rwanda	Député	
6	L'hon.	Mukabikino Jeanne Henriette	Rwanda	Député	

ONG/Observateur

1	MS.	Yukako Ochi	Japon	Chef de Mission Adjoint, Chargé d'Affaires par intérim Ambassadeur du Japon au Rwanda	
---	-----	--------------------	-------	---	--

FNUAP

1	Dr.	Faredrick Okwayo		UNFPA BRAVO	
---	-----	-------------------------	--	-------------	--

2	M.	Kwabena Asante-Ntiamoah	Rwanda	Représentant pays de l'UNFPA Rwanda	
3	MS.	Ragaa a dit		Conseiller en partenariats stratégiques auprès des OSC et des parlementaires	(EN LIGNE)

APDA/AFPPD					
1	Dr.	Ikegami Kiyoko	Japon	Secrétaire général; Directeur exécutif de l'APDA	Asie
2	Dr.	Farrukh Usmonov	Japon	Officier de l'APDA	Asie
Coordonnateurs					
1	M.	Wamala Musa Buyungo	Ouganda	Coordinateur FPA	Afrique
2	M.	Rubibi Olivier	Rwanda	Coordinateur local	Afrique
3	Dr.	Mohammed Al Smadi	Jordan	Secrétaire Général de la FAPPD	Afrique du Nord
Interprètes et rapporteur					
1				rapporteur	
2				rapporteur	
3				Interprète	
4				Interprète	
	APDA				
	FNUAP				
	SOI				
	TOTAL				



AFRICAN PARLIAMENTARY FORUM ON POPULATION AND DEVELOPMENT

Address: Private Mail Box,
Cantonments Post Office, Accra
E: africaparlforum.pd@gmail.com
Tel: +256 701 527 559,
+254 738 818 983
+23355 308 2925